



## AVIS PUBLIC

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° CA20 20 0027 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 13 janvier 2020, un premier projet de résolution portant le numéro CA20 20 0027 (PP-17) visant à autoriser sur des lots situés à l'intersection de la rue Léger et du boulevard Newman, la démolition de quatre bâtiments commerciaux et la construction de deux habitations multifamiliales.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 janvier 2020, à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet vise à détruire les quatre bâtiments existants afin de construire environ 1 004 logements ainsi que des locaux commerciaux sur le site situé à l'intersection du boulevard Newman et de la rue Léger. Les logements seraient répartis dans deux bâtiments. Les usages commerciaux seraient situés à l'étage et au rez-de-chaussée du bâtiment à l'angle du boulevard Newman et de la rue Léger.

Ce projet particulier se situe dans les zones C12-19 et C12-56 et est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 17 janvier 2020.

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement



## **PUBLIC NOTICE**

### **PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT RESOLUTION NO. CA20 20 0027 ADOPTED IN CONFORMITY WITH THE PROVISIONS OF BY-LAW LAS-0041 CONCERNING SPECIFIC CONSTRUCTION, ALTERATION OR OCCUPANCY PROPOSALS FOR AN IMMOVABLE**

PUBLIC NOTICE is hereby given to all persons interested that:

Council has adopted, at its sitting of January 13, 2020, a first draft resolution bearing number CA20 20 0027 (PP-17) to authorize on lots located at the intersection of rue Léger and boulevard Newman, the demolition of four commercial buildings and the construction of two multi-family dwellings.

A public consultation meeting will be held on January 28, 2020, at 7:30 p.m. in the borough council chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of council, will explain the draft resolution, as well as the effects of its adoption, and hear those persons who wish to express themselves on the subject.

The purpose of this particular project is to demolish the four existing buildings in order to build approximately 1 004 housing units as well as commercial premises on the site located at the intersection of boulevard Newman and rue Léger. The housing units would be distributed between the two buildings whereas the commercial uses would be located on the ground and first floors of the building to be built at the corner of boulevard Newman and rue Léger.

This particular project is located in zones C12-19 and C12-56 and is subject to approval by referendum.

The draft resolution may be consulted at the office of the Borough Secretary, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on January 17, 2020.

Nathalie Hadida  
Borough Secretary